



# Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)**

**Compte-rendu du Conseil d'Administration tenu le lundi 01 octobre 2018 de 19h20 à 20h50 au Restaurant « Lou Patou » à Bagnols en Forêt.**

**Présents :** René Bouchard (vice-président), Rachel Antiochia (trésorière-adjointe), Marie-Jeanne Gagnaire (administratrice), Yvanna Cravéro (administratrice), Pierre Pimpaud (administrateur),

**Excusés :** William Dumont (Président), Stéphane Thomine (Trésorier), Emmanuel Devesa (secrétaire),

**Invités :** Carole Cheval, Martine Pimpaud

## **Participation de l'ABI à la semaine européenne de réduction des déchets (SERD) :**

René Bouchard contactera par mél William et Stef pour savoir s'ils ont des idées de conférences (et de conférenciers) à proposer pour animer cette manifestation.

Il sera demandé à Stef s'il veut bien procéder à l'inscription en ligne de la participation de l'ABI.

Les dates retenues sont le samedi 17 et dimanche 18 novembre 2018.

Si nous manquons d'animations, il reste possible de se limiter au 17 ou au 18.

## **Réunion COVEM :**

Marie-Jeanne Gagnaire nous informe que ce collectif d'Associations organise une réunion le mercredi 10 octobre à 18h30 à Fréjus. Ils souhaitent fédérer toutes les énergies en ce qui concerne la protection de l'Environnement.

Ils souhaitent que l'ABI se rapproche et proposent la rédaction d'une charte qui définira les modalités de fonctionnement du Collectif et réaffirmera sa dimension apolitique.

Il semble nécessaire pour l'ABI de rester prudente car plusieurs membres de ce collectif ont des ambitions politiques et il serait regrettable que nous soyons manipulés pour satisfaire les manœuvres électoralistes de certains.

Rachel Antiochia, Marie-Jeanne Gagnaire et René Bouchard participeront à cette réunion.

## **Fête des Possibles :**

Le samedi 22 septembre la fête des Possibles était organisée à Montauroux à partir de 10h.

Elle avait pour but de rassembler et de faire se rencontrer les associations du Pays de Fayence.

Yvanna nous informe qu'une association pour la défense de l'Environnement et des animaux était présente, ainsi que l'association Compos'tri.

William Dumont, Emmanuel Devesa et Yvanna Cravero étaient présents et ont représenté l'ABI lors de cette manifestation.



## Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)**

William s'est exprimé pour présenter l'ABI, son rôle, ses actions et son statut d'association agréée pour la protection de l'Environnement. Il a toutefois déploré le peu d'adhésion des habitants du Canton et leur manque de participation aux actions.

Yvanna a pris elle aussi la parole et présenté nos objectifs. Elle a regretté qu'il y ait aussi peu de participants.

Le samedi 29 et le dimanche 30 septembre, une autre fête des Possibles était organisée à Roquebrune sur Argens de 10h à 18h.

Pierre et Martine Pimpaud étaient présents. Les participants étaient nombreux. Ils ont pu noter la présence de l'Association « Les colibris ». De nombreux ateliers étaient proposés comme la fabrication de sa propre lessive ou de teintures.

Ils ont apprécié tout particulièrement :

Var en transition site = <http://varentransition.org/> courriel: [contact@varentransition.org](mailto:contact@varentransition.org).

Une plateforme qui répertorie toutes les associations qui ont des buts de protection de l'Environnement et ils informent des actions qu'elles mènent.

Les Ateliers de Mamy Blue site= [www.recyclerievarest.com](http://www.recyclerievarest.com) courriel : [ecolienvarest@gmail.com](mailto:ecolienvarest@gmail.com)  
téléphone :06 01 44 76 40

On y explique le fonctionnement d'une recyclerie.

### **Opération « Nous voulons des coquelicots »**

Une manifestation est prévue le vendredi 5 octobre à 18h30 devant toutes les Mairies.

L'ABI n'y participera pas officiellement car il n'a pas été possible de se concerter et de s'organiser pour proposer une action dans le court laps de temps qui était imparti.

### **ECOPOLE :**

Marie-Jeanne Gagnaire et Rachel Antiocha nous relatent ce qui est sortie de l'audience qui s'est déroulée au Tribunal de Draguignan le 17 septembre 2018 et à laquelle elles ont assistée.

La rapporteure publique a demandé l'annulation des arrêtés.

Les points non retenus ont été les nuisances liées à l'augmentation de la circulation des camions et la pollution atmosphérique causée par l'activité d'Ecopole.



# Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)**

Les points retenus ont été :

1. La capacité financière des entreprises qui n'était ni suffisante ni prouvée.
2. La méconnaissance notamment de l'article R.512-3 du Code de l'Environnement
3. Le manque d'information des riverains sur la construction de cette usine. (Nous ne sommes pas sûres de la formulation du rapporteur qui parlait très vite)

Il a aussi été fait le constat que les entreprises qui participent à ECOPOLE sont sans expérience et n'ont pas de compétence reconnue dans la fabrication de bitume.

Il serait judicieux que l'ABI contacte la FNE pour savoir quelle suite donner à cette affaire après ou selon la décision que prendra la juge.

## **Baisse significative des adhérents :**

Il est signalé que le fait d'avoir des adhérents ne doit pas être une fin en soi mais une conséquence des actions que nous aurons menées et qui donneront à notre association une visibilité suffisante pour inciter les gens à nous rejoindre et à adhérer.

## **Visibilité de l'ABI :**

Carole Cheval propose de relancer la page Facebook qu'elle avait initiée durant l'enquête publique pour le projet de Rehausse.

Il faudrait trouver un titre à cette page qui élargisse les thèmes abordés par l'ABI et que cela ne se réduise pas uniquement à un réquisitoire contre la réouverture de la décharge.

Carole se propose de faire vivre cette page. Il n'est pas exclu que des membres du CA proposent de courts articles ou des informations utiles sur les actions environnementales de proximité.

Il faudrait ensuite envoyer le lien de cette page au millier de signataires de notre pétition ainsi qu'à nos membres et ainsi leur rappeler que l'ABI est toujours active.

## **Du côté de la Communauté de Communes du Pays de Fayence...**

Pierre et Martine Pimpaud nous informent que l'éco-garde De la Maison du lac n'a pas été renouvelé.

Ils reconnaissent que, seul, il disposait de bien peu de moyens pour faire respecter la réglementation relative au respect de l'Environnement.

Ils continuent de signaler toutes les infractions qu'ils constatent aux alentours du lac mais déplorent le manque d'interlocuteurs capables d'agir et à qui ils pourraient adresser ces constats.

Ils constatent que des containers jaunes et bleus ont été ajoutés à proximité des containers à poubelles grises.



## Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement-UDVN83

Affiliée France Nature Environnement et AIR PACA

**Agréée Protection Environnement Var**

**(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)**

### Recours gracieux auprès du Préfet :

William Dumont nous a informés par mél que le Préfet n'a toujours pas répondu à notre recours gracieux. Il nous signale qu'il nous reste comme possibilité

1. le recours contentieux auprès du Tribunal administratif mais que nous ne sommes pas assurés que notre recours soit considéré comme revêtant un caractère d'urgence.
2. la demande de l'ABI de participer à une surveillance officielle du site avant l'ouverture de chaque casier et de veiller au total respect de l'arrêté préfectoral.

Il semble plus judicieux d'attendre la réouverture de la décharge et les premiers manquements pour se risquer à un recours contentieux.

Dans l'attente, il est préférable de préparer un courrier pour demander que l'ABI soit associée à la surveillance du site.

René Bouchard propose de rédiger une maquette de lettre et le transmettra aux membres du CA pour modification éventuelle.

Il est rappelé que le prochain CA se tiendra le lundi 05 novembre à 18h30.

**L'ordre du jour est épuisé, le CA se termine, il est 20h50.**